



Décision de course n°6

Attribution d'un temps forfaitaire

Suite à la neutralisation de l'E.S.1 (Tiège) à cause de spectateurs présents en zone interdite, les équipages de la catégorie PH/SR se verront attribuer un temps forfaitaire.

Les équipages du n°25 au n°105 se verront attribuer un temps forfaitaire suite à la neutralisation de l'E.S.1 (Tiège) après la sortie de route du concurrent n°23.

Affiché le dimanche 26/10/2025 à 10h15

Direction de course
Benjamin DARMONT
Lic. n°490